





- ❑ Le domaine « **encadrement sportif** » regroupe l'ensemble de l'offre de formation nécessaire pour encadrer les licenciés sports de glace en recherche d'une pratique loisir, de compétition ou de performance, la prise en charge des jeunes dès le plus jeune âge, ou encore l'encadrement publics handicap et des activités de santé

- ❑ Le domaine « **direction** » regroupe l'offre de formation proposée aux dirigeants bénévoles

- ❑ Le domaine « **arbitrage** » concerne la formation des officiels d'arbitrage en charge de la gestion des compétitions et du respect des règles d'usage, mais aussi tout le secteur informatique qui oeuvre au côté des juges pour le bon déroulement des compétitions.

- ❑ le domaine « **technique** » est dédié aux professionnels des métiers techniques ou de gestions des équipements sports de glace.